

Avenant N° 1 Avis de Course

Modification Criterium départemental 02/11/2024

6.3. Pour le bateau :

- Le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- Les droits d'inscription requis sont les suivants : Les droits requis sont les suivants :
- Solitaire • Optimist/Open Skiff/Planche à voile/Laser/Wingfoil/Hydrofoil/ 12 €
- Double • Catamaran / Dériveur double 24 €
- Catamaran avec location de bateau 30€.
- **LIEN DE PAIEMENT**

Afin de faciliter l'organisation de l'événement et d'anticiper au mieux les besoins matériels et le traitement des résultats,

merci de respecter le délai d'inscriptions en ligne : avant le **jeudi 31 Octobre, 16h00**

Après cette date, une majoration de 50 % sera appliquée. Merci de votre compréhension.